

L'avenir de la distribution d'eau et de l'assainissement dans nos communes du nord de l'Uzège.

Chères abonnées, Chers abonnés,

La loi NOTRE oblige les communautés de commune à prendre en compte les compétences eau et assainissement au plus tard le 1er janvier 2026. Elle ouvre toutefois des possibilités pour conserver ces compétences au niveau local sous certaines conditions notamment de regroupement.

Les Maires de Bouquet, Fons sur Lussan, Fontarèches, La Bruguière, Lussan, Méjannes le Clap, Navacelles, Pognadoresse, St Laurent la Vernède et Vallérargues ainsi que les présidents des deux syndicats de Lussan et St Laurent la Vernède ont décidé de travailler ensemble sur un projet de regroupement régional.

Cette réorganisation des services eau et assainissement dans nos communes va permettre de nous projeter dans le futur en proposant un projet de mutualisation des personnels et des moyens des deux syndicats.

Ce projet se déroule en plusieurs phases suivant la chronologie établie par un bureau d'étude et suivant la loi. La première étape est déjà lancée. Elle concerne la modification du périmètre d'exploitation du syndicat de St Laurent la Vernède qui intègre dans sa structure les communes de Bouquet, Méjannes le Clap, Navacelles et Pognadoresse. Cette phase a été validée par les services préfectoraux. Ces quatre communes seront donc gérées à partir du 1er janvier 2025 par le SIAEPA de St Laurent la Vernède avec toutefois une particularité de fonctionnement pour la commune de Méjannes de Clap qui est sous contrat avec deux entreprises. Les abonnés de Bouquet, Navacelles et Pognadoresse devront s'adresser directement au SIAEPA de St Laurent la Vernède au numéro suivant 04 66 72 88 21 pour toute sollicitation.

La seconde étape, vraisemblablement en milieu d'année 2025, sera la fusion des deux syndicats de Lussan et de St Laurent la Vernède après validation préfectorale du dossier. Le nouveau syndicat regroupé devrait donc être en ordre de fonctionnement au second trimestre 2025 et ainsi prêt à la date échéance de 2026.

Comme vous le savez, nos communes se situent principalement en zone calcaire. Elles ont donc, comme beaucoup de communes du sud de la France, un besoin de gestion (très) raisonnée de leur ressource en eau pour affronter le plus sereinement possible les aléas du changement climatique. Depuis plusieurs années maintenant, l'été est une période de tension, voire une période très critique, pour notre alimentation en eau. Les précipitations sont globalement en baisse, les consommations augmentent, le niveau des nappes phréatiques ne remonte que très rarement ou pas assez... Lors de l'épisode estival, particulièrement sévère, de 2023, certaines communes ont demandé à leurs administrés de réduire leur consommation d'eau sous peine de coupures temporaires d'alimentation. Cette alerte ne doit pas être prise à la légère et nos structures doivent se préparer et se renforcer pour affronter au mieux ces nouvelles difficultés.

Ainsi, le nouveau syndicat à naître, sera plus fort, plus solide et permettra des évolutions techniques plus ambitieuses pour sécuriser nos installations. Une redondance des alimentations et la possibilité d'un éventuel maillage des divers réseaux donnera une certaine sérénité pour l'avenir.

Malheureusement, l'application de cette loi va également modifier les conditions tarifaires du prix de l'eau et de l'assainissement. La réforme des redevances sur l'eau et l'assainissement par l'agence nationale de l'eau et le passage obligatoire sous le régime de la TVA (5,5 % pour l'eau et 10 % pour

l'assainissement) augmenteront forcément le montant du tarif de l'eau et de l'assainissement. La nouvelle structure aura en charge et à cœur de ne pas répercuter l'intégralité de ces hausses et de minimiser au mieux le coût pour les abonnés.

Avec ces évolutions obligées par la loi, les Maires des dix communes et les présidents des deux syndicats sont persuadés de pouvoir conserver un service de proximité et de grande qualité pour tous les usagers.

Avec ces perspectives d'avenir sur ce thème vital de l'alimentation en eau potable, l'ensemble de vos élus, vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année,

Périmètre du futur syndicat d'eau et d'assainissement.



Catherine Ferrière, Maire de Bouquet,

Jean-Bernard Guillermet, Maire de Fons sur Lussan,

Patrick Méjean, Maire de Fontarèches,

Didier Godefroy, Maire de La Bruguière,

Jean-Marc François, Maire de Lussan,

Jérôme Bassier, Maire de Méjannes le Clap,

Bruno Clemençon, Maire de Navacelles,

Dominique Serre, Maire de Pognadolesse,

Joseph Gardiola, Maire de St Laurent la Vernède,

Dominique Ekel, Maire de Vallérargues,

Claude Duvalet, Président du SIAEPA de St Laurent la Vernède,

Jean-François Perret, Président du SIAEP de Lussan.